

VINÇOTTE CERTIGO asbl

O Antwerpen-Limburg

Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

tél: 03 221 86 11

tél: 09 244 77 11

Safety, quality and environmental services

O Oost & West -Vlaanderen

Rési code :

		Brabant	tel:	02 674 57 11	O Wallonie		tél: 081 432 611		
Procès	VERBA	L D'EXAMEN DE CO	NFORMITÉ ET/OU	DE VISITE DE COI	NTROLE D'UNE	INSTALLATIO	N ÉLECTRIQUE BASSI	ETENSION	
Responsabl				Installation:	0	Propriétaire / gestionnaire :			
Nom, Préno	m :	Jumatt SA	Nom, Prénom :	a Dlaga					
		**********	Adresse:	Mue Du	chêne 1	(<i>A</i>	idem		
N° carte d'identité: CP + Commune: 1000 beauve choin									
N°TVA : BE		#: # /#) # # /#:	Tél. :	0498. / 18	6656	2. 3	/		
Bases de l'		: Règlement Général		Electriques (RGIE)	0,	*********			
Art 270	O mobi		odification O ex opporaire	tension	Art 86 O Art 87	O Art 271bis O Art 278	Unité d'habitation Unité de travail de		
O Art 271	O pério	dique O cor	ntrôle O			O Art	3 Parties commune		
O Art 276 :	renforce	ment O Art	276bis : vente d'une	e unité d'habitation	O Art	O/Art	Unité de travail		
Données ge	énérales	de l'installation éle	ctrique :				- o mio do navan		
Données distributeur									
Données installation	Conçu	e pour U _N : O 230	V 3x230 V	O 3N400 V O			pe de prise de terre :		
	Courar	Courant nominal maximum (A): O20 O25 O32 O40 O50 X63 O80 O100 Oboucle de terre O barres / piquet							
		d'alimentation tableau					Various de torre de barr		
Description installation Voir annexe(s)	Dispos	itif diff. gén. : 65	. A /300 mA	Nombre de tablea	1 1 1		de circuits terminaux :	3+18	
						710111510	do directio terrimidax .	e. A1 ()	
	1	ntrôle visuel - scellé	/						
Contacts			7 - 5	pparells Matér	0.			de défaut	
		persion de la prise de				Continuité d		sitif diff.	
		el général : O était p ques (pour la signific			été plombé O	ne peut pas êt	re plombé		
14 25		ques (pour la signim	cation des codes e	ventuels : voir au	verso)				
Infractions									
Nouvell installati	-	11111							
₩ Néant			, 20.1						
Infractions Installation existante				/ SKN	10				
			/	1 0 10	A				
		VI/ DTOR MX							
CAIStailt	-								
✓ Néant									
		Sanilari	en luxur	00 000 10	VILOPO	MoM	na		
Remarques O Néant		du col	& GUISIT	ne non in	stalle c	M THOM	Visa GRD ou	ı mandataire	
			III Ole .	10100					
O Near	ı.								
Conclusion(s):				L'installa	tion électrique	e doit être recontrôlée :	avant	
La nouvelle	e installa	tion est conforme	n'est pas confo	orme au RGIE.		11/20	39	(*)	
L 'installation	n exista	nte est conforme	n'est pas confe	orme au RGIE.	O p	ar le même orç	ganisme de contrôle.		
Agent visite	ur:	10,	0 0			Pour le Dir	recteur Général : Signa	ature	
Nom :	n d	e yucht ?	乂 , Agent ŋº : 4.1.	56 Date:07/	1,2014				
Annexe(s):		éma(s) de position :1		a(s) unifilaire(s) : 🎣	P . o		0 7 NOV 20	14	
 Ce procès verba Le Service Publi 	il doit être c Fédéral	conservé dans le dossie	r de l'installation électr	ique et ce dossier doit	enseigner toute mo	dification de l'inst	allation tirectement a hitprésence p		
Le contrôle n'a p	orté que	sur les parties visibles et	accessibles de l'install	ation.	t personnes et au, a	rectement ou ind			
Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En contrôle En							Inspecteur Co		
							CONTRACTOR		
							ecutées sans retard et tout	es mesures	
adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. I le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.								pal de visite	
					ons electriques dom	iesuques.			